

aux gens désireux de se renseigner sur le régime scolaire que l'on projette de maintenir au Nord-Ouest, en exécution du bill d'Autonomie. Ce régime est encore beaucoup plus inacceptable que nous ne l'avons décrit dans nos articles du mois dernier.

De cet excès même d'insuffisance et d'injustice, ajouterons-nous, se renforcit notre espoir que les clauses scolaires du bill d'Autonomie seront grandement modifiées et améliorées lorsqu'elles viendront en discussion au parlement d'Ottawa.

Chronique diocésaine

— o —

— Mercredi de cette semaine, S. G. Mgr l'Archevêque, accompagné de M. l'abbé Lindsay, assistait à la consécration épiscopale de Mgr Racicot. En se rendant à Montréal, Sa Grandeur s'est arrêtée à Saint-Hyacinthe, pour rendre visite à Mgr Decelles, dont la santé laisse à désirer depuis assez longtemps.

— Lundi, le 1^{er} mai, S. G. Mgr l'Archevêque a fait les ordinations suivantes dans la chapelle de l'Ecole normale :

Prêtrise: M. l'abbé J.-G.-O. Fleury; *Sous-Diaconat*, M. l'abbé Alb. Labrègue, tous deux du diocèse de Québec.

Le lendemain, mardi, le nouveau prêtre, — le *cinquantième* élève de l'Ecole normale qui parvienne à cette dignité sacerdotale — célébrait sa première messe dans la chapelle de l'institution. M. le Principal a voulu donner un éclat particulier à cette fête si honorable pour l'Ecole normale.

— Jeudi matin, le 27 avril, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, du Précieux-Sang, Monseigneur l'Archevêque de Québec a reçu les vœux perpétuels des Révérendes Sœurs Marie-Thérèse Kœnig, de l'Islet, en religion Saint-Camille; Amarilda Gagnon, de Limoilou, en religion Saint-Albert; Adine Normand, de Saint-Pascal de Kamouraska, en religion Saint-François de Borgia. Dans la même circonstance Sa Grandeur a donné l'habit religieux aux Révérendes Sœurs Bernadette Bédard, de Charlesbourg, Sr Saint-Ambroise; Joséphine Turgeon, de Saint-Isidore, Sr Sainte-Gertrude; Hilda Côté, de Québec, Sr Marguerite-Marie; Virginie Bélanger, de Saint-Antoine, Sr Saint-Jean Berchmans.

Le sermon de circonstance a été fait par M. l'abbé S. Bélan-